

Le Bureau s'est réuni le 8 novembre 2018, sur convocation du Président en date du 31 octobre 2018.

**Présents-es** : F. CHARTREUX, A. HARMAND, J.P. COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, J.L. CLAUDON, C. ASSFELD LAMAZE, K. JUVEN, D. PICARD, C. THERMINOT, P. HENNEBERT

**Excusé-es**: O. HEYOB, R. ARNOULD, J.L. STAROSSE

**BU2018-32 - SUBVENTION (7.5) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA GESTION ET LA VALORISATION ET L'ANIMATION DES ENS POUR 2019**

**Dans le cadre de sa compétence « biodiversité et GEMAPI », la Communauté de Communes Terres Toulouises agit en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la préservation, la valorisation et la sensibilisation des sites inter-communaux remarquables et plus particulièrement ceux classés Espaces Naturels Sensibles (ENS).**

**Des actions de gestion et d'animation font partie des objectifs poursuivis par la CC2T. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse accompagnent financièrement cette démarche. Il s'agit de solliciter les aides financières.**

Le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulouises présente une richesse indéniable en termes de milieux et d'habitats, de populations faunistiques et floristiques. De par leur intérêt écologique, de nombreux sites sont d'ailleurs classés afin d'en assurer la préservation et la valorisation : 25 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 5 sites Natura 2000.

Parmi ces sites, la Communauté de Communes Terres Toulouises est impliquée dans une politique de valorisation, de préservation et de sensibilisation en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle sur plusieurs **Espaces Naturels Sensibles**, qui sont :

- le ruisseau du Terrouin,
- les pelouses de Jaillon,
- la carrière-sous-le-breuil à Villey-Saint-Etienne,
- la carrière de la Vermilière à Villey-Saint-Etienne (contractualisation envisagée),
- le ruisseau de l'Ingressin,
- le ruisseau de l'Esch,
- le plateau et le fort de Domgermain

Cependant, il apparaît important pour la CC2T de mener des actions **sur les autres espaces naturels d'intérêt communautaire, départementaux ou européens en dehors des sites ENS conventionnés avec le conseil Départemental**. Ces sites sont notamment en lien avec les milieux humides : vallée de la Moselle, forêts humides et étangs de la Reine, marais de Lay-Saint-Rémy... L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse peut-être alors sollicitée.

En vertu de ce partenariat, la CC2T est engagée sur les volets suivants :

- améliorer la connaissance de la richesse faunistique et floristique des sites

- préserver, aménager et entretenir durablement les sites dans l'intérêt de la biodiversité et du public
- ouvrir les sites au public dans le respect de la sensibilité du milieu (animations pédagogiques et/ou conception et mise en œuvre d'aménagements légers permettant une découverte des sites)

## 1) Les actions de gestion

### a. Temps passé en régie

La collectivité mène actuellement en régie, des actions importantes de gestion et de préservation sur ces ENS.

Dans la continuité de 2018, pour 2019, les actions pourraient être les suivantes :

- **Opération de protection des amphibiens de la vallée du Terrouin** : mobilisation de l'animateur nature sur deux jours d'installation et de démontage du dispositif. Puis action de ramassage quotidien avec les bénévoles pendant 30 min à 1 h tous les matins sur une période de six semaines (sauf dimanche). L'opération nécessite l'accompagnement et la formation de l'équipe de bénévoles, le suivi des ramassages, des résultats et interprétations des données.
- **Opération de défrichage de pins sylvestres** dans la carrière-sous-le-breuil à Villey-Saint-Etienne, mesure préconisée par le précédent Plan de Préservation et de Valorisation (PPV) finalisé en 2018.
- **Elaboration d'un Plan de pastoralisme**, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Préservation et de Valorisation (PPV) des Pelouses de Jaillon, finalisé en 2018.
- **Opération de plantation de haies en lien avec la Trame verte et Bleue du PLUi**. Depuis 2018, en collaboration avec les services départementaux et dans le cadre des compensations aux travaux de bords de route, l'animateur nature travaille à la coordination, l'accompagnement et l'animation d'un chantier de plantation de haies avec le CD54, une commune et un agriculteur du territoire pour planter des haies. Le projet est valorisé par la participation au chantier d'une classe de la commune concernée. Le projet est également valorisable dans le cadre de la Trame verte et bleue du PLUi.
- **Lancement, suivi et accompagnement** des projets et dossiers en cours.
- **Communication générale** sur les actions de gestion et le programme d'animations.

**Le coût estimatif de l'ensemble des actions en régie (temps passé en régie et plans, travaux, aménagements divers) est évalué à 8 500 € TTC.** Du fait du partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un accompagnement financier serait possible à hauteur de 80% du montant financier, soit 6 800 euros.

### b. Plans, travaux et aménagements

Dans le cadre des travaux et aménagements liés à l'ouverture au public, à la protection des sites, à la connaissance et au suivi scientifique des sites et à la mise œuvre des Plans de Préservation et de Valorisation (PPV), de nombreuses actions de gestion pourraient être menées :

- La conception et la fabrication de panneaux signalétiques (**ENS carrière de la Vermilière**).
- La commande de barrières de protection (**ENS carrière de la Vermilière**).
- Le lancement d'un nouveau Plan de Préservation et de valorisation (**ENS Plateau et Fort de Domgermain**).
- L'édition d'un nouvel InfoSite, document de communication Grand Public (**ENS Terrouin, Carrière-sous-le-Breuil, pelouses de Jaillon**).
- La commande de matériel d'aménagement lié à l'ouverture au public (**boîte à prospectus, table de pique-nique**).
- La formation et l'accompagnement pour la réalisation d'un Plan de pâturage (**ENS pelouses calcaires de Jaillon**).
- L'achat de clôture pour la mise en place d'actions d'éco-pâturage (**ENS pelouses calcaires de Jaillon**).

**Le coût estimatif de l'ensemble des investissements ci-dessus (plans, travaux, aménagements divers) est évalué à 36 700 euros HT.** Du fait du partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un accompagnement financier serait possible à hauteur de 80% du montant financier HT, soit 29 360 euros HT.

## **2) Les actions de sensibilisation et d'animation**

### **a. Programme de sensibilisation aux ENS locaux avec la Cité des Paysages du conseil Départemental 54**

Afin d'assurer son engagement auprès des conventions avec le CD54 sur la partie ouverture au public pour l'année 2019, la CC2T propose de reconduire la réalisation de **100 actions d'animation et de sensibilisation, dans le cadre strict des ENS locaux conventionnés.**

L'ensemble des animations proposées sont des séquences d'une demi-journée, de mars à novembre, pour les publics scolaires, de loisirs et familiaux (programme week-end grand public). Elles sont assurées en majorité par l'animateur nature de la Communauté de Communes, sauf pour des prestations spécialisées particulières (Nuit de la Chauve-souris, sortie botanique, balade contée...).

Ces dernières seraient réalisées sur l'ensemble des sites ENS conventionnés (actuellement ou à venir) de la CC2T selon la répartition possible suivante :

- **Vallée du Terrouin à Villey-Saint-Etienne : 30 animations**
- **Pelouses de Jaillon : 20 animations**
- **Carrière-sous-le Breuil : 10 animations**
- **Carrière de la Vermilière : 2 animations (en attente de conventionnement)**
- **Vallée de l'Esch : 5 animations**
- **Ruisseau de l'Ingressin à Toul et à Foug : 30 animations**
- **Plateau et Fort de Domgermain : 3 animations**

Du fait du partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, un accompagnement financier est possible à hauteur de 200 € par ½ journée, soit un total de 20 000 € pour les 100 demi-journées proposées sur l'année 2019.

### **b. Programme de sensibilisation à l'Eau, aux milieux humides et à la biodiversité de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

Afin de mener pleinement sa mission d'éducation et de sensibilisation dans tous les secteurs du territoire de la CC2T (hors ENS conventionnés), l'animateur nature de la CC2T mène un programme d'actions complémentaires, évalué à **30 animations à l'année.**

Du fait du lien entre les actions envisagées avec l'eau et les milieux aquatiques sur les sites d'animations, il est proposé de solliciter **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse** au travers d'une demande complémentaire **pour les 30 actions restantes.**

Un accompagnement financier de la part de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est possible à hauteur de 80% du montant engagé ce qui représente **environ 5766 € TTC d'aides potentielles sur 7208 € TTC de dépenses totales estimées.**

**En conséquence, le Bureau Communautaire est invité à :**

- Autoriser le président à solliciter l'accompagnement financier du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (notamment le service Environnement - Espaces Naturels Sensibles), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T et signer les documents nécessaires correspondant.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**